



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse 25/11/22

Tous mobilisés contre les violences faites aux femmes

Le secteur cosmétique s'engage aux côtés du Gouvernement pour faire connaître les dispositifs d'alerte et d'accompagnement à destination des femmes victimes de violences

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, le secteur cosmétique renouvelle sa mobilisation. La Fédération des entreprises de la Beauté (FEBEA), la Confédération nationale de l'esthétique parfumerie (CNEP), la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS) l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) et le pôle de compétitivité Cosmetic Valley se mobilisent ensemble aux côtés du Gouvernement pour faire connaître les dispositifs d'alerte et d'accompagnement des victimes et témoins de violences.

Les marques cosmétiques, tout comme les professionnels qui travaillent au quotidien en instituts de beauté et de bien-être, en parfumerie ou en salons de coiffure, entretiennent un lien privilégié avec les femmes. Comme de nombreux professionnels peuvent en témoigner, l'exercice de ces métiers en contact avec le corps des femmes est parfois l'occasion d'y observer des traces de violences ou d'échanger avec des victimes. De même, les métiers de la filière cosmétique étant en majorité exercés par des femmes, elles peuvent, elles aussi, être victimes de violence.

Pour toutes ces raisons, **l'ensemble des métiers de la beauté et du bien-être- marques, instituts d'esthétiques, spas, salons de coiffure, parfumeries** – ont décidé de se réunir pour soutenir l'action du Gouvernement dans la lutte contre les violences en relayant, au plus près des femmes, les outils d'alerte et d'accompagnement.

Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, des dizaines de milliers de points de vente répartis dans toute la France, aux côtés de très nombreuses marques cosmétiques, vont pouvoir informer leurs clientes des outils mis à la disposition des victimes et témoins de violences :

- Le 3919, numéro national d'écoute anonyme et gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7 ;
- La plateforme de signalement en ligne anonyme et gratuite arretonslesviolences.gouv.fr ;
Les deux numéros d'urgence : le 17 pour contacter la police et la gendarmerie et le 114, activable par SMS ou par chat destiné aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre. Ces numéros sont gratuits et disponibles 24h/24 et 7j/7.

Pour Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances : « Face aux violences faites aux femmes, nous devons ne rien laisser passer. La lutte contre ce fléau indigne de notre civilisation nous concerne tous et doit mobiliser toute notre société. Je me réjouis que les entreprises du secteur cosmétique s'engagent de manière concrète au service des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes, réunissant associations et entreprises, que nous parviendrons à enrayer ce fléau.»

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA, Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des fabricants de produits cosmétiques (parfumeries, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 300 entreprises, dont 82% de TPE/PME et 67% des entreprises situées en région.

À PROPOS DE LA CNEP

La CNEP- Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie regroupe 4 syndicats représentatifs de la branche « Soins de Beauté et de bien-être » : les Fabricants de produits cosmétiques professionnels pour l'institut et le SPA, les Fabricants de dispositifs pour l'équipement de la cabine , Les Ecoles et Centres de formation , et l'UPB qui regroupe 45 000 entreprises et 57 000 salariés, instituts, SPA , centres d'embellissement des ongles et du regard, dont 30% d'entreprises chainistes et franchisées.

A PROPOS DE L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement. Plus d'informations sur : www.unec.fr

À PROPOS DE LA FFPS

La FFPS, Fédération de la parfumerie sélective est le premier employeur du secteur avec 68% des effectifs (17 770 salariés sur 25 000) que compte le commerce de détail en parfumerie. 2 560 points de vente en France dans 4 circuits de distribution (chaines, grands magasins, franchisés et indépendants).

Service presse d'Isabelle Lonvis-Rome

ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Tél : 01 42 75 62 75 - Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

Contact presse CNEP

Régine Ferrère - cnep@cnep-france.fr - 06 07 94 50 22